

QUIZ VÉLO ENFANTS



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

de moins de 12 ans

Q 1

Sur mon vélo, je suis autorisé à écouter de la musique avec un casque musical ou téléphoner avec des oreillettes ?

- vrai
- faux

Q 2

Quand on fait du vélo, il est obligatoire d'avoir :

- un casque sur la tête (si moins de 12 ans, recommandé au dessus)
- des lumières à l'avant et à l'arrière
- une sonnette
- un gilet de sauvetage

Q 3

A un passage à niveau SNCF, lorsque le feu clignote rouge et que j'entends la sonnerie, bien que la barrière soit ouverte, puis-je traverser quand même ?

- oui
- non

Q 4

Pour m'arrêter en toute sécurité à vélo, je freine :

- avec le frein avant
- avec le frein arrière
- avec les 2 freins

Q 5

A vélo, ai-je le droit de porter un copain sur le porte-bagage ?

- oui
- non

Le code de la route s'applique aussi aux cyclistes !

Important : plusieurs réponses possibles



LA ROUTE
SE PARTAGE !



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Je double : je m'écarte!

1,50 m



**1 m
en ville**

Nom :

Prénom : Âge :

Téléphone : Code postal :

Courriel :

